



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 17 avril 2024 — N° 117

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 45^e anniversaire du Corps de cadets 267 Kondiaronk de Loretteville.

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Robert Séguin.

Mme Bourassa (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de rendre hommage à l'Unité 26 de Cap-à-l'Aigle de la Garde côtière auxiliaire canadienne.

Mme Ghazal (Mercier) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'Intercoop du Plateau–Mont-Royal.

Mme Hébert (Saint-François) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Louise Bourgault.

17 avril 2024

Mme Dufour (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le Jour de la Terre.

M. Lemieux (Saint-Jean) fait une déclaration afin de remercier le premier ministre français, M. Gabriel Attal, pour son discours inspirant.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Doris Laberge.

Mme Abou-Khalil (Fabre) fait une déclaration afin de souligner la Journée mondiale de la créativité et de l'innovation.

M. Rivest (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de féliciter l'équipe de hockey l'Everest de la Côte-du-Sud pour sa qualification pour la finale de la coupe Napa.

Mme Charest (Brome-Missisquoi) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire du Centre de prévention du suicide Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi.

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 55^e anniversaire du Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu.

17 avril 2024

À 9 h 55, Mme la présidente suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 04.

Moment de recueillement

Mme la présidente dépose :

Une lettre, en date du 16 avril 2024, que lui a adressée M. Eric Lefebvre, député d'Arthabaska, l'informant de sa décision de siéger à titre de député indépendant.
(Dépôt n° 1519-20240417)

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 106 concernant l'accompagnement social des personnes victimes de violence conjugale, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 13 mars 2024 par Mme Nichols (Vaudreuil).

(Dépôt n° 1520-20240417)

17 avril 2024

Dépôts de pétitions

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 242 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des services d'urgence de nuit au centre hospitalier de Rivière-Rouge.

(Dépôt n° 1521-20240417)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), conjointement avec M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la 3^e édition du Festival du Livre de Paris, du 12 au 14 avril dernier, avec le Québec comme invité d'honneur;

QU'elle félicite les 77 maisons d'édition et les 42 autrices et auteurs québécois invités par le festival pour leur contribution au rayonnement de la culture québécoise;

QU'enfin, l'Assemblée se réjouisse de la créativité du milieu littéraire québécois qui contribue de belle façon à la place du Québec au sein de la Francophonie.

17 avril 2024

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **260** en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Bouazzi (Maurice-Richard), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de l'annonce du budget fédéral visant à hausser l'imposition du gain en capital pour les gains de plus de 250 000 \$;

QU'elle demande donc au gouvernement du Québec d'étudier un rehaussement de l'imposition du gain en capital et ses impacts, avec considération pour la classe moyenne et les agriculteurs.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Grandmont (Taschereau) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la vitalisation des centres-villes en région; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

17 avril 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Roberge, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, conjointement avec M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal (Mercier), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale constate que le budget fédéral comporte plusieurs investissements qui constituent des intrusions dans les champs de compétences du Québec;

QU'elle condamne ces ingérences;

QU'elle appuie les efforts du gouvernement du Québec pour obtenir une compensation pleine et entière sans condition pour chacune de ces ingérences dans les champs de compétences du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 261 en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet « Métropole », du portefeuille « Affaires municipales et Habitation »;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet « Environnement et lutte contre les changements climatiques », du portefeuille « Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs »;

17 avril 2024

- la Commission des relations avec les citoyens, afin d’entreprendre l’étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet « Protection des consommateurs », du portefeuille « Justice »;
- la Commission des finances publiques, afin d’entreprendre l’étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet « Infrastructures », du portefeuille « Conseil du trésor et administration gouvernementale »;
- la Commission de l’agriculture, des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles, afin d’entreprendre l’étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet « Énergie », du portefeuille « Économie, Innovation et Énergie »;
- la Commission de l’agriculture, des pêcheries, de l’énergie et des ressources naturelles, afin d’entreprendre l’étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet « Hydro-Québec », du portefeuille « Économie, Innovation et Énergie »;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin d’entreprendre l’étude des crédits budgétaires 2024-2025 du portefeuille « Immigration, francisation et intégration »;
- la Commission des institutions, afin d’entreprendre l’étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet « Conseil exécutif », du portefeuille « Conseil exécutif ».

Du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 282.1 du Règlement, il est convenu de permettre à Mme Nichols (Vaudreuil) de participer à l’étude des crédits budgétaires 2024-2025 des volets « Énergie » et « Hydro-Québec », du portefeuille « Économie, Innovation et Énergie ».

À 11 h 03, conformément à l’article 282 du Règlement, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l’Assemblée s’ajourne au jeudi 18 avril 2024, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

1807

17 avril 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), conjointement avec M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, M. Zanetti (Jean-Lesage), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 260)

POUR - 109

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Roberge (CAQ)
Bélangier (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Simard (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plainnes)	St-Louis (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Ghazal (QS)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	Malette (CAQ)	(Dubuc)
Caire (CAQ)	(Groulx)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Martel (CAQ)	(Hull)
Caron (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ)	Gronin (CAQ)	Nichols (IND)	
(La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Paradis (PQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Picard (CAQ)	

17 avril 2024

Sur la motion de M. Roberge, ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, conjointement avec M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, Mme Ghazal (Mercier), M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 261)

POUR - 109

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Poulet (CAQ)
Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Hébert (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Chassin (CAQ)	Jacques (CAQ)	Prass (PLQ)
Asselin (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Provençal (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Julien (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Déry (CAQ)	Kelley (PLQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Roberge (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Dufour (PLQ) (Mille-Îles)	Lafrenière (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blouin (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Émond (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Skeete (CAQ)
		Leduc (QS)	St-Louis (CAQ)
			St-Pierre Plamondon (PQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ) (Chapleau)	Tardif (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Ghazal (QS)	Malette (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Martel (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Carmant (CAQ)	Grandmont (QS)	Montigny (CAQ)	Zanetti (QS)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Gronin (CAQ)	Morin (PLQ)	
Caron (PLQ) (La Pinière)	Guilbault (CAQ)	Nichols (IND)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Paradis (PQ)	
		Picard (CAQ)	